

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

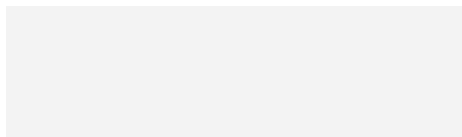
ALIÉNATION DE BIENS

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, par la soussignée, de ce qui suit :

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 21 janvier 2020 et à la séance du 26 mai 2020, le lot 6 341 450 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé sur le boulevard Bord-de-l'Eau, a été vendu le 10 juillet 2020 à M. Jacques Vallée, pour la somme de 19 680 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 18 février 2020 et du 5 mai 2020, les lots 6 345 814 et 6 345 818 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situés dans le secteur du boulevard Sainte-Marie ont été échangés le 29 juillet 2020 à la compagnie Les Investissements Campi-Valenciens inc., représentée par Roland Czech, président, contre les lots 6 345 807, 6 345 808, 6 345 810, 6 345 812, 6 345 816 et 6 345 817.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 21 août 2020.



Kim V. Dumouchel, avocate
Greffière